

Jauge – Championnat de France Wingfoil

Applicable à partir de 2026

1. Slalom Race

a. Slalom Race « U15 »

Le choix du matériel est libre, sous réserve du respect des limitations suivantes :

Ailes de wing :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser un maximum de deux (2) ailes de wing. Les ailes à double profil ou à caissons sont interdites.
- Les ailes doivent être constituées d'une seule couche de tissu (canopy) sur l'extrados.
- Aucune liaison canopy entre l'intrados du bord d'attaque et l'extrados de l'aile n'est autorisée.
- La surface maximale autorisée pour une aile de wing est de 5,0 m².

Foil (avion) :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser un (1) avion complet. Un avion étant défini comme l'ensemble indissociable composé d'une aile avant, d'un fuselage et d'un stabilisateur.
- Les dimensions et les matériaux sont libres.
- Les avions monoblocs sont autorisés.
- La surface minimale de l'aile avant du foil est fixée à 560 cm².

Mât :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser un (1) mât.
- Les matériaux sont libres.
- La longueur maximale du mât est limitée à 90 cm.

Planche :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser une (1) planche, sans restriction de caractéristiques.

b. Slalom Race Espoirs « 15/18 ans »

Le choix du matériel est libre, sous réserve du respect des limitations suivantes :

Ailes de wing :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser un maximum de trois (3) ailes de wing.
- Les ailes à double profil ou à caissons sont interdites.
- Les ailes doivent être constituées d'une seule couche de tissu (canopy) sur l'extrados.
- Aucune liaison canopy entre l'intrados du bord d'attaque et l'extrados de l'aile n'est autorisée.

Foil (avions) :

- Chaque concurrent est autorisé à utiliser un maximum de deux (2) avions complets.
- Un avion est défini comme l'ensemble indissociable composé d'une aile avant, d'un fuselage et d'un stabilisateur.
- Les éléments composant un même avion ne sont pas interchangeables entre eux.
- Les dimensions et les matériaux sont libres.
- Les avions monoblocs sont autorisés.

Mât :

Chaque concurrent est autorisé à utiliser un (1) mât, dont la longueur et les matériaux sont libres.

Planche :

Chaque concurrent est autorisé à utiliser une (1) planche.

c. Slalom – Race « Open »

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

d. Déclaration, remplacement et conformité du matériel :

- La déclaration du matériel utilisé pour l'événement doit être effectuée lors de la confirmation d'inscription.
- L'ensemble du matériel déclaré doit être clairement identifiable.
- Toute modification ou substitution du matériel déclaré est interdite, sauf en cas de demande écrite dûment justifiée et après obtention de l'accord écrit du Comité de Course ou du Comité Technique de la compétition.

En cas de casse avérée, sous réserve de validation par le Comité de Course ou le Comité Technique, les tolérances suivantes par rapport au matériel précédemment jaugé sont admises :

- Une variation de surface inférieure ou égale à 0,4 m² pour le remplacement d'une aile de wing ;
- Une variation de surface inférieure à 50 cm² pour l'aile avant du foil ;
- Une variation de longueur inférieure ou égale à 5 cm pour le mât du foil.

2. Expression

2.1. Expression « 12/18 ans »

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

3.1. Expression « Open »

Le choix et le nombre de matériels utilisés sont libres.

Document validé et approuvé par

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

Le 15.01.2026